- TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAL

Envoyé en préfecture le 28/05/2021 Reçu en préfecture le 28/05/2021

Affiché le



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DELIBERATION N° 2021 - 080

SEANCE DU 26 MAI 2021

Nombre de Conseillers

En exercice : 116 Titulaires présents : 90 Suppléants présents : 6

Pouvoirs: 10

Date de convocation : 20/05/2021

Date d'affichage : 28/05/2021

Votants: 106 Pour: 106 Contre: 0 Abstentions: 0

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-six mai, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick; AYMONIER Gaëtan; BAILLY Jacques; BAILLY Thierry; BANDERIER Dominique; BARIOD Denis; BAUDIER Stéphanie; BELPERRON Pierre-Rémy; BENIER ROLLET Claude; BLASER Michel; BOISSON Jean Pierre; BOISSON Laurence; BONIN Robert; BOURGEOIS Josette; BOURGEOIS Rachel; BOZON Fabienne; BRUNET Hervé BUNOD Remy; CAILLON Gérard; CALLAND Jacques; CAPELLI Sophie; CAPPELLI Célestin; CASSABOIS Yannick; CATILAZ Christophe; CATTET Jean-Luc; CHAMOUTON Patrick; CHATOT Patrick; CIOE Bruno; CLOSCAVET Marie-Claire; COLIN Gwenaël; CORAZZINI Sylvie; CORON Nathalie; DALLOZ Jean-Charles; DAVID Lauriane; DE MERONA Bernard; DEPARIS-VINCENT Christelle; DEVAUX Catherine; DUBOCAGE Françoise; DUFOUR Anne; DUTHION Jean-Paul; ETCHEGARAY Josiane; FAVIER Jean-Louis; GAMBEY Olivier; GAUTHIER PACOUD Sandrine; GEAY David; GERMAIN Christophe; GIROD Franck; GRAS Françoise; GUILLOT Evelyne; HOTZ Richard; HUGUES Guy; HUSSON Gérald; JAILLET Bernard; JOURNEAUX Cyrille; JULLEROT Pascal; LACROIX Serge; LAVRY Dominique; LONG Grégoire; MAILLARD Jean-Claude; MARQUES Patrick; MILLET Jacqueline; MILLET Michel; MOREL Alain; MOREL Denis; MOREL-BAILLY Hélène; NEVERS Jean-Claude; PAIN Michel; PANISSET Marilyne; PARIS Robert; PERRIN Alexandre; PIETRIGA Guy; PRELY Fabrice; PROST Philippe; RASSAU Jean-Noël; REBREYEND COLIN Micheline; RETORD Dominique; REVOL Hervé; REYDELLET DELORME Emmanuelle; ROUX Nathalie; ROZEK Evelyne; RUDE Bernard; SCHAEFFER Catherine; SERVIGNAT Odette; STEYAERT Frank; THOMAS Rémi; TISSOT Isabelle; VACELET Jean-Marie; VENNERI PARE Sandra; VIAL Jacques; VILLESSECHE Anne; VUITTON Daniel.

<u>Délégués suppléants présents</u>: FREDY Damien; GIBOZ Brigitte; JUHAN Christine; MARILLIER Michael; MAURON Francine; MORAND Nathalie.

Excusés: BAILLY Hervé; BENOIT Jérôme; BONDIER Jean-Robert (représenté par MARILLIER Michael); FAGUET Jean-Jacques (représenté par JUHAN Christine); GROS-FUAND Florence (représentée par FREDY Damien); LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte); RAVIER Pascal (représenté par MAURON Francine).

Excusés ayant donné pouvoir: ARTIGUES Damien à BUNOD Rémy; BOILLETOT Jean-Marc à DUTHION Jean Paul; BRIDE Frédéric à ETCHEGARAY Josiane; BUCHOT Jean-Yves à PIETRIGA Guy; FATON Patrice à PIETRIGA Guy; GROSDIDIER Jean Charles à PROST Philippe; GUERIN Jean Luc à LONG Grégoire; LAMARD Philippe à ETCHEGARAY Josiane; LUSSIANA Eddy à LONG Grégoire; MONNERET LUQUET Jocelyne à CASSABOIS Yannick.

<u>Absents:</u> BELLAT Stéphane; DUFOUR Christiane; DUMONT GIRARD Philippe; HUGONNET Franck; JACQUEMIN Pierre; JOURNEAUX Cyrille; MORISSEAU Gilles; PAGET Jean-Marie.

Secrétaire de séance : BELPERRON Pierre-Rémy.

Objet: VOUGLANS - Transfert des conventions de superposition du domaine public

Envoyé en préfecture le 28/05/2021

Reçu en préfecture le 28/05/2021

Affiché le

ID : 039-200090579-20210526-D_080_2021-DE

Le RAPPORTEUR.

EXPOSE

Le Département du Jura a cédé les actifs de Vouglans auprès de Terre d'Émeraude Communauté en février 2021 (Délibération N° CP_2021_058 du 26 février 2021). Terre d'Emeraude Communauté a ensuite accepté ce transfert de patrimoine via la délibération 2021-021 du 3 mars 2021. Dans ces conditions il est nécessaire de régulariser la gestion domaniale de la zone de Vouglans établie jusqu'alors entre EDF et le Département.

En conséquence, il convient que Terre d'Émeraude communauté devienne le nouvel affectataire des **C**onventions de **S**uperposition d'**A**ffectation (CSA) en acceptant de signer les avenants desdites CSA jointes en annexe afin de régulariser la gestion domaniale préalablement établie.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, dans la séance du 19 mai 2021 a émis un avis favorable,

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

De DEVENIR le nouvel affectataire des Conventions de Superposition d'Affectation.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les avenants des Conventions de Superposition d'Affectation afin de régulariser la gestion domaniale du lac de Vouglans.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Président